



Edito

Voici bientôt 2 ans que notre équipe « Bien vivre à Argol » gère la commune, son quotidien et ses projets. Dans ce 1^{er} bilan, vous trouverez les principales réalisations ainsi qu'une synthèse du budget de la commune en 2008.

Depuis notre élection, nous avons été présents sur tous les fronts :

- ⊙ La gestion de la commune
- ⊙ Le lotissement Park-Kaolenn
- ⊙ La sécurité du bourg, de la commune et des habitants
- ⊙ La voirie
- ⊙ L'assainissement
- ⊙ L'action sociale
- ⊙ L'amélioration de l'ADSL
- ⊙ L'intercommunalité
- ⊙ Le syndicat d'électricité
- ⊙ Le Parc d'Armorique
- ⊙ ...

Pour que le développement de notre commune perdure, de nouveaux projets commenceront à se concrétiser en 2010 et se poursuivront sur plusieurs années : l'agrandissement de l'école, noyau essentiel à la vie de notre commune, l'aménagement et la vente de terrains des 2 nouveaux lotissements, la voirie du lotissement Park Kaolenn, le Contrat Enfance Jeunesse, le site Internet,

Bien d'autres dossiers nous accaparent encore : les jeunes, les séniors, les chômeurs, les personnes en difficultés, les commerces, l'artisanat, l'agriculture, la vie associative, ... Présents au quotidien sur ces sujets, nous devons nous armer de patience pour constater l'aboutissement des efforts entrepris.

La gestion restera rigoureuse, chaque ligne de trésorerie sera examinée pour défendre vos impôts, nous avons réduit les dépenses sur certains postes et des effets sensibles apparaissent déjà.

Toute l'Equipe Municipale et le Personnel Communal vous souhaitent leurs **MEILLEURS VŒUX 2010**, Santé, Joie et Prospérité.

Henri LE PAPE
Maire

MAIRIE

Place des Anciens Combattants



02 98 27 75 30



mairie@argol.fr

www.argol.fr

NOUVEAU N° de fax 02 76 34 17 59

BUDGET 2008**Comptes Administratifs 2008****Park Kaolenn**

	Dépenses	Recettes
Report de l'exercice N-1		234130,15
Investissement	462,80	60000,00
Fonctionnement	72462,80	195637,80
	72925,60	489767,95

Ar Feunteun

	Dépenses	Recettes
Investissement	59361,70	23852,34
Fonctionnement	23852,34	23852,34
Report de l'exercice N-1		35509,36
	83214,04	83214,04

Assainissement

	Dépenses	Recettes
Report de l'exercice N-1	342288,59	0
Reste à réaliser à reporter en N+1	12080,82	221582,17
Investissement	9689,96	34711,97
Fonctionnement	14710,26	29111,49
	378769,63	285405,63

Commune

	Dépenses	Recettes
Report de l'exercice N-1	0	12503,35
Reste à réaliser à reporter en N+1	173637,64	108231,76
Investissement	816280,08	813293,1
Fonctionnement	610538,57	729419,01
	1600456,29	1663447,22

MAIRIE

La Mairie a ouvert ses portes depuis le 3 février 2009 et permet d'accueillir le public dans un cadre spacieux, moderne et convivial. Le 13 mars 2009, ce beau bâtiment composé de la Mairie, de l'Agence Postale et de la billetterie des Vieux Métiers a été inauguré en présence de François MARC – Sénateur, Gérard MEVEL – Conseil Régional, Véronique HERIAUD - Conseillère Régionale, Roger MELLOUET – Vice-Président du Conseil Général du Finistère, Nadine KERSAUDY – Président des Maires Ruraux, Daniel MOYSAN – Président de la Communauté des Communes de la Presqu'île de Crozon, les maires, maires-adjoints et conseillers municipaux des communes environnantes, les partenaires... et la population.

Le conseil municipal tient à remercier le restaurant « Le relais de la Presqu'île », la boulangerie « Aux petits pains malins », le bar « Chez Gaby », Contact Vert (mise à disposition de plantes vertes), les groupes musicaux : du Rhun d'Argol, nos deux jeunes sonneurs Ludovic et Erwan, les sonneurs Son Ar Winojenn animateur du Fez Noz, les danseurs d'Argol, les bénévoles de l'association « Micheriu Kozh Ar Vro », les serveurs et les employés communaux pour leurs participations à l'organisation de cette journée très appréciée par les invités et la population.

Zoom sur le financement de la Mairie :

Le coût global de la Mairie est de 726 000 € TTC.

Subventions accordées 142 000 € TTC

Retour de TVA 90 000 €

Vente de l'ancienne Mairie : 124 000 € (vente de la Mairie et son bâtiment attendant le 20 Mars 2009 par le cabinet Kerjean - Crozon)

Coût net : 370 000€

Une négociation a eu lieu auprès de la Banque. La durée du remboursement des emprunts reste au même taux que le précédent prêt. La durée passe de 15 ans à 30 ans.

LOTISSEMENT PARK-KAOLENN



La municipalité précédente avait négocié le projet de construction de 12 logements par Logis Breton et Habitat 29. En date du 14 octobre 2008, nous avons reçu un courrier de ces deux organismes annulant leur projet d'accession groupée en location (prêt social location-accession) pour le motif suivant : Conjoncture de hausse des taux, des coûts de construction et de clientèle potentielle rétrécie.

Le conseil municipal a décidé de mettre en vente les lots restant au prix de 30€ le m².

Il a décidé de proposer des lots pour favoriser la construction de logements accédant à la propriété.

Pour information : le Ministère du Logement et de la Ville a mis en place avec l'Union d'Economie Sociale pour le logement et la Caisse des Dépôts et Consignations, le Pass-Foncier. Ce dispositif permet à la commune d'Argol de donner aux ménages la possibilité de devenir propriétaire pour un budget proche d'un loyer. Le Pass-Foncier est ouvert à tous les ménages qui répondent aux trois conditions suivantes :

- être primo-accédant de sa résidence principale,
- recevoir une aide à l'accession sociale à la propriété d'une collectivité locale
- avoir des revenus fiscaux qui respectent les plafonds de ressources du Prêt social location-accession)

Pour tous renseignements : <http://vosdroits.service-public.fr>

Les derniers lots au prix de 30€ le m² sont en cours de règlement auprès de l'office Notarial.

Fort de cette expérience malencontreuse, nous ne manquerons pas de prendre des mesures de garanties plus importantes pour les futurs lotissements auprès des promoteurs et d'instaurer un règlement pour les constructions individuelles (délais de construction, revente de terrain...).

NOUVEAU LOTISSEMENT PARK PHILIPP

Le conseil municipal a décidé d'acquérir le 6 juin 2008, un terrain de 8370 m² pour réaliser un nouveau lotissement à l'Est du bourg, près du terrain de football. 9 lots seront réalisés. Le prix du m² sera fixé au Conseil Municipal fin janvier 2010.

NOUVEAU LOTISSEMENT RESIDENCE LES CHÊNES

Le 13 février 2009, le conseil municipal a acquis le terrain en vue du futur lotissement.

LES ÉCHOS FORTS DE L'ÉCO-FAUR 2009

Argol Lauréat 2009
Catégorie nouveau quartier



Argol connaît un accroissement important de sa population depuis les années 1990. Elle s'est engagée à mener conjointement l'élaboration d'un PLU et une étude de plan de développement de l'agglomération. Les diagnostics réalisés ont permis d'établir précisément les besoins, atouts et dysfonctionnements des espaces urbains et naturels, aboutissant à la programmation d'un projet global d'aménagement comprenant :

- la création d'un quartier d'habitation au coeur de bourg ;
- la requalification de l'entrée Est du bourg.

Ce projet a été pensé et mis en oeuvre par l'ancien maire d'Argol, François Godoc. Les travaux ont permis une mise en valeur du bourg et de son caractère rural.

Nous avons reçu ce prix ECO-FAUR à Guipavas le 18 mars 2009 en présence des responsables du Conseil Régional et des Maires des autres communes primées (une par département). Le maire a répondu aux questions suivantes :

Quelles étaient les motivations pour mettre en oeuvre ce projet ?

« Suite à un accroissement important de la population, il était nécessaire de créer de nouveaux logements, sans pour autant altérer le paysage de la commune. Le souhait de la mairie était d'organiser de façon cohérente l'habitat tout en maintenant un cadre de vie de qualité. Il fallait aussi tout mettre en oeuvre pour maintenir des activités économiques locales, ce que les habitants des nouveaux logements permettent ».

Quelle est votre plus grande satisfaction concernant le projet ?

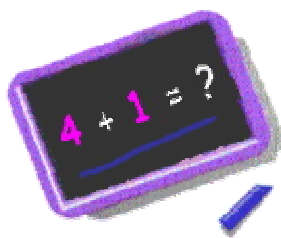
« Aujourd'hui, deux tiers des travaux ont été réalisés et, à la vue du résultat, je constate que ce projet a redonné vie au bourg. Les espaces publics attirent de nombreuses personnes. Les nombreuses fleurs et végétations qui ont été plantées apportent du charme au village et le rendent plus agréable à vivre ».

Ce projet d'aménagement du bourg a été financé en partie grâce à une subvention du Conseil régional de 100 000 €.

ASSAINISSEMENT

Des projets de constructions et des permis de construire de maisons individuelles sont en cours à l'Est - secteur de Goarem Vanel via Kerneyet. Les propriétaires du lotissement Goarem-Vanel ayant leur propre assainissement individuel ont manifesté leur intérêt pour le réseau de l'assainissement collectif. Les travaux ont été réalisés depuis avril 2009.

ECOLE



La sécurité des enfants

Depuis la rentrée scolaire 2008, l'accès à l'école se fait désormais par l'arrière du bâtiment scolaire pour garantir la sécurité des enfants. Un hall d'entrée a été aménagé pour les accueillir.

La SCREG Ouest a procédé à la pose d'un enrobé sur le parking et aménagé un trottoir - du portail donnant sur la rue de l'Ecole au nouveau parking facilitant ainsi l'accès aux piétons jusqu'au hall d'entrée de l'école.

« L'école d'hier et d'aujourd'hui »

Début mars, le CCAS a organisé en collaboration avec l'école et le Club Détente et Loisirs une rencontre intergénérationnelle sur le thème de « l'école d'hier et d'aujourd'hui ». Des échanges très enrichissants entre les différentes générations sur les matières enseignées, les chants, les poésies, les histoires contées, les jeux... ont été évoqués. Cette rencontre s'est clôturée par un goûter crêpes exceptionnel orchestré par Solange, Marie-Thérèse et les autres bénévoles du Club Détente et Loisirs.

Visite de la Mairie

Vendredi 13 mars, les enfants de l'école ont visité la Mairie avant l'inauguration officielle. Ils ont été reçu par le Maire qui les a réunis par petits groupes dans la salle du conseil municipal et a répondu à toutes les questions posées. A l'issue de cette visite, une brochure sur la citoyenneté leur a été distribuée.

Projet d'agrandissement

Depuis la rentrée 2009, l'école d'Argol bénéficie d'un ½ poste supplémentaire accordé par l'Académie du Finistère. Lors de la visite du Préfet et du Sous-Préfet, le Maire a fait part des projets d'avenir de la commune en évoquant l'agrandissement de l'école (une 4^{ème} classe, une garderie, la construction d'un préau situé à l'extérieur, une bibliothèque et un bureau pour le directeur) devenue trop exigüe compte tenu du nombre d'élèves en pleine croissance depuis entre autre la construction du lotissement Park Kaolenn, l'acquisition de terrains à des prix moins élevés que dans les autres communes de la Presqu'île, la situation géographique de notre commune bien située sur l'axe Brest-Quimper... Le Maire a souligné la nécessité d'obtenir l'aide et le soutien des pouvoirs publics pour ce projet qui tient à cœur à la municipalité. Dans un premier temps et pour pallier le manque de locaux, le conseil municipal a acquis une classe modulable et a investi dans le matériel nécessaire au bien-être de nos 20 petits écoliers de Grande Section. La Société d'Aménagement du Finistère - (SAFI) étudie la faisabilité de ce dossier et les subventions possibles.

Pour répondre à une demande croissante de parents, le Conseil Municipal a mis du personnel communal à disposition, afin d'élargir les horaires de la garderie de 7h00 à 8h50 et de 17h00 à 19h00.



CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

En 2007, une réflexion sur l'intérêt et la nécessité de mutualiser des moyens logistiques et financiers en faveur de la jeunesse (0-17ans) en Presqu'île de Crozon a été menée par les élus des 7 communes et les partenaires de l'Enfance-Jeunesse. Après de nombreuses réunions, un contrat Enfance-Jeunesse a été signé avec la CAF, la MSA et le Conseil Général 29 en décembre 2008 pour une durée de 4 ans. Un comité de pilotage composé d'élus a été mis en place pour développer et suivre les objectifs de ce contrat et qui s'adresse à l'ensemble des familles de la Presqu'île. Un partenariat avec l'ULAMIR a été signé, assurant la gestion du RAPAM et la coordination Enfance-Jeunesse.

Parallèlement, l'embauche de deux personnes a été nécessaire pour l'aboutissement de ce projet. Le porteur de ces embauches est l'ULAMIR avec un reversement par les 7 communes. Depuis mai 2009, Katell LE BERRE est embauchée pour la mise en place du Contrat Enfance Jeunesse et Bérangère LE BRUN pour le RAPAM sur la Presqu'île de Crozon. (Pour info : Financement des 2 postes en 2009 pour Argol : 1648.13€ - la moitié de cette somme sera reversée à la commune par la CAF)

LES ACTIONS MENEES

☞ Convention « Les Poussins »

Une convention a également été signée avec la Halte Garderie « Les Poussins » de Crozon ce qui a permis d'uniformiser les tarifs pour tous les habitants de la Presqu'île, à charge aux 7 Mairies de cotiser au prorata de la fréquentation des enfants de sa commune. (Pour info : Aide au fonctionnement du MAC « Les Poussins » en 2009 : 633.50€ - la moitié de cette somme sera reversée à la commune par la CAF). De ce fait, une transformation de la Halte Garderie en structure Multi Accueil (MAC) a permis un accueil de 20 places à la journée, à la demi-journée et à la semaine pour les enfants de 2 mois à 4 ans. Le MAC peut accueillir les enfants sur le temps périscolaire. Les Poussins sont ouverts du lundi au vendredi avec des plages horaires plus étendues.

☎ 02 98 26 16 57.

☞ Mise en place d'un RAPAM

Qu'est-ce que le RAPAM ?

C'est le Relais d'Accueil Parents Assistantes Maternelles

Le relais pour qui ?

😊 Pour les parents, les grands-parents, les enfants

- Recherche d'un mode de garde et accompagnement
- Questions administratives, législatives (Congés payés, mensualisation, prestations contrats.....)
- Accompagnement éducatif
- Ecoute
- Conseils
- Orientation (PMI, CAF, PAJE, CPAM...)
- Activités

😊 Pour les assistantes maternelles agréées ou les candidats à l'agrément

- Questions administratives, législatives
- Soutien dans l'exercice de leur profession
- Echanges
- Activités

😊 Pour les partenaires à la petite enfance

- Questions administratives
- Bilan du terrain
- Echanges

Où le trouver sur Argol ?

Le RAPAM fonctionne depuis septembre, une permanence a lieu à Argol à la Salle de l'ancien Presbytère le vendredi une semaine sur 2, des dépliants sont à disposition à la Mairie. Bérangère LE BRUN éducatrice de jeunes enfants de formation a été recrutée pour ce poste depuis mai 2009. Le RAPAM sera itinérant sur les 7 communes de la Presqu'île.

En dehors des permanences Bérangère est joignable à l'ULAMIR Centre Social (Face à la Poste de Crozon) ☎ 02 98 27 01 68

Quelles sont les missions du RAPAM ?

- ☉ Organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément.
- ☉ Animer un lieu où les professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux.
- ☉ Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel
- ☉ Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants

Les principaux sujets abordés depuis sa mise en place :

- Recherche d'accueil des enfants
- Ruptures de contrats
- Informations législatives
- Disponibilités des Assistantes Maternelles sur la commune de résidence
- Tarifs
- Litiges
- Arrêts maladies
- Etc...

Pour information : 91 Assistantes-Maternelles exercent sur la Presqu'île de Crozon

Communes	Nombre d'Assistantes Maternelles
Argol	9
Camaret	9
Crozon	43
Lanvéoc	14
Landévennec	0
Roscanvel	2
Telgruc	14

(chiffres du RAPAM)

On remarque que la commune d'Argol est bien représentée.

☞ Mise en place du Contrat Enfance Jeunesse par la coordinatrice

Le but est d'améliorer l'offre de service Enfance-Jeunesse auprès des familles de la Presqu'île et de mettre en commun les différentes compétences en la matière.

Les Actions en cours :

- ☉ Création d'une micro-crèche à Telgruc-sur-Mer et Lanvéoc qui serait à la disposition de tous les habitants de la Presqu'île avec un tarif unique,
- ☉ Mutualisation des moyens dans les ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement),
- ☉ Mise en place de projets pour les adolescents.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2010 – 2011

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales a proposé aux Caisses d'Allocations Familiales d'expérimenter sur un certain nombre de sites, une Convention Territoriale Globale de services aux familles. Les objectifs sont notamment d'avoir une vue d'ensemble, une meilleure lisibilité des services aux familles pour les collectivités et la CAF et une information globale et mieux coordonnée sur l'offre existante pour les familles. Localement, la CAF du Nord-Finistère a proposé de retenir la Presqu'île de Crozon comme site d'expérimentation en raison du travail déjà engagé par les 7 communes sur les domaines de l'Enfance Jeunesse.

Les axes du plan d'actions 2010 – 2011

- Développer l'information aux familles
- Mieux connaître les besoins des familles
- S'implique dans les instances partenariales
- Adapter ou développer des actions existantes
- Innover et expérimenter des propositions

CCAS ET LA JEUNESSE

La commune d'Argol ne bénéficiant pas d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et en attendant l'uniformisation des tarifs dans les ALSH de la Presqu'île, le CCAS a décidé en juin 2009 de consacrer une partie de son budget à la jeunesse. Il prendra ainsi en charge le surcoût demandé aux familles lorsque les enfants fréquentent le Centre de Loisirs de Tal-Ar-Groas soit 8€ par jour et par enfant. Exceptionnellement, les activités à l'extérieur de la Presqu'île (mini camp...) ne seront prises en charge que si l'activité n'est pas proposée sur la Presqu'île. Les conditions fixées pour être bénéficiaire d'une prise en charge sont les suivantes :

- avoir sa résidence principale sur Argol,
- que l'activité ne soit pas pratiquée en Presqu'île de Crozon,
- famille non-imposable,
- le montant de compensation n'excédera pas 8€ par jour et par enfant.

VOIRIE

Travaux réalisés en 2008

- Parking entrée du bourg – Route de la Gare
- Kerneyet – Zone Artisanale
- Trottoirs et parking de l'école
- Chemin de Coat-Garrec
- Chemin du Stand de Tir

Travaux réalisés en 2009

- Pont l'Orbic – Route de Brest
- Moulin Mer – Restou
- Kerdary – Fontaine Blanche
- Kerfranc
- Kergadiou – Treuzeulom
- Goarem-An-Abat
- Keridreux
- Kéric-Bras

Les employés communaux ont réalisé 50 Kms d'accotements et fossés ainsi que 15 Kms de réfection de chemins d'exploitation.

HOPITAL DE CROZON

L'hôpital de Crozon a l'opportunité d'acheter du terrain afin d'agrandir l'actuel hôpital local. La Directrice de l'Hôpital a sollicité les 7 communes pour le financement du foncier uniquement pour un montant de 1 300 000€. Ce projet rentre dans le schéma « 2007 2012 » qui est financé par les différents échelons de l'Etat.

La DDASS et le Conseil général ont donné leurs autorisations à savoir pour :

☐ le secteur médico-social (maison de retraite)

40 lits d'hébergement permanent, 5 lits d'hébergement temporaire et une diversification de l'accueil des personnes âgées avec la création de 12 places d'accueil.

☺ le secteur sanitaire

Un doublement de la capacité avec 10 lits de médecine et 20 lits de soins de suite

Par ailleurs un pôle d'ouverture sur l'extérieur, avec des consultations avancées, une unité d'hémodialyse, des bureaux pour les associations du domaine sanitaire et médico-social et une permanence des soins est envisagé.

L'opportunité d'acquisition foncière autour de l'établissement s'élève à 1 650 000 € mais l'hôpital ne peut provisionner que 350 000 €, et sollicite donc une subvention d'investissement à chaque commune de la presqu'île, pour le solde de 1 300 000 €, répartie comme suit :

☉ Argol :	41 886 €
☉ Camaret :	149 747 €
☉ Crozon :	800 000 €
☉ Landévennec :	21 336 €
☉ Lanvéoc :	124 031 €
☉ Roscanvel :	57 102 €
☉ Telgruc :	105 895 €

Après délibération du conseil municipal le 5 décembre, la participation pour cette acquisition foncière a été acceptée à partir de 2009. La commune soutient ce projet qui est une nécessité pour la population de la Presqu'île et donc pour la population d'Argol. Mercredi 18 mars le Directeur de l'Agence Régionale de l'hospitalisation (ARH) a donné son accord pour l'extension de l'Hôpital de local de Crozon. L'aboutissement de ce projet est prévu début 2014.

ECLAIRAGE PUBLIC

L'allée des Noisetiers et la rue Saint-Guénolé bénéficient désormais de l'éclairage public.

Une remise en état des appareils d'éclairage public a été commandée et se fera effectuée fin janvier 2010.

REPAS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Nos doyens de la
journée sont :

**Denise HASCOËT
&
Alfred FRIEDRICH**

En 2009, les doyens
de la commune sont :

**Marie-Elisa
JEZEQUEL
&
Michel FERZOU**



Les membres du CCAS avaient organisé le 3 octobre 2009, le repas des Argoliens et Argoliennes de plus de 70 ans chez Karine du Relais de la Presqu'île. Ce menu fut apprécié par les 94 convives présents. Le repas s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, moment convivial animé par nos musiciens Armand Ely et Denis Le Doaré.

Les personnes ne pouvant pas se rendre au restaurant ont pu retirer leur colis à la Mairie.

SECURITE



La vitesse excessive sur la route Saint-Guénolé (route de Landévennec) a conduit la municipalité à sécuriser les lieux en raison des nouvelles constructions. Un ralentisseur a été installé par l'entreprise SCREG OUEST pour un montant de 7 685.50€ TTC. Le montant de la subvention obtenu par la Conseil Général est de 3300€.

Pour garantir la sécurité, des trottoirs ont également réalisés pour rejoindre le bourg. Les travaux se sont élevés à 18 451€ une subvention a été obtenue par le « Conseil Général » (provenant du produit des amendes de Police) pour 3 877€.

VISITE OFFICIELLE



Lors de l'inauguration de la nouvelle mairie, Monsieur Pascal MAILHOS Préfet du Finistère n'avait pas pu se rendre à la cérémonie, retenu par d'autres obligations, il avait néanmoins promis de nous rendre visite dans l'année. Accompagné de Monsieur Denis OLAGNON, Sous-préfet, Monsieur Pascal MAILHOS, Préfet nous a fait l'honneur de venir visiter notre commune le 14 octobre 2009. Trois sites ont été visités, en commençant par l'exploitation des Miels d'Armorique tenue par Bernadette et Alain DAVID. La visite s'est poursuivie par la Maison du Cidre reprise très récemment par un jeune couple Hélène GIBIAT et Jean-Baptiste ROLLO. La visite s'est achevée par la Maison des Vieux Métiers Vivants avec une animation assurée par de nombreux bénévoles dans un esprit cordial. Les participants ont été conviés à un pot d'amitié en l'honneur de cette rencontre.

EGLISE

Différents travaux y ont été réalisés :

- Reprise de l'étanchéité du toit,
- Remplacement des fenêtres de l'ancien Presbytère,
- Intervention sur le système de chauffage (remplacement de la tuyauterie),
- Mise en place d'un robinet dans le cimetière.

Un dossier est en cours auprès des Bâtiments de France pour :

- Remise en état du crépi intérieur,
- Remplacement des portes principales,
- Mise en place de gouttières pour évacuer les eaux pluviales hors du cimetière.

L'acquisition de bancs va être effectuée prochainement en remplacement des chaises.

PERSONNEL COMMUNAL

Jean-Pierre BIDEAU a été recruté à compter de juin 2008 pour une durée de 2 ans en contrat aidé.

Morgane CLOAREC, rédacteur en charge des Vieux Métiers, actuellement absente pour congé parental est remplacée par Geneviève LE BRIS. Geneviève travaille en collaboration avec Marie-Christine CAPITAINE pour le secrétariat de la Mairie et l'Association des Vieux Métiers.

Catherine MEVEL est devenue employée communale pour tenir l'Agence Postale d'Argol. Une compensation financière est accordée par La Poste pour couvrir cette embauche à hauteur de 855€/mois.

Les contrats de travail de Chantal MENESGUEN – Ghislaine THEPAUT et Sylvie MAZE ont été modifiés depuis le 1^{er} octobre 2008 compte tenu des nouveaux aménagements d'horaires à l'école et l'augmentation des heures de ménage dans les bâtiments communaux. (2 postes à temps partiels passent de 31h → 33h et de 20h → 22h le 3^{ème} passe à temps complet). A compter du 1^{er} janvier 2010, compte tenu du nombre croissant d'élèves, le poste de 33h passera à temps complet et celui de 22h passera à 24h30.

Le contrat d'avenir de Christophe GUERARD se terminant en juin, le conseil municipal a souhaité pérenniser ce poste à compter du 1^{er} juillet 2009. Par délibération en date du 29 mai, la création d'un poste d'Adjoint technique à temps complet a été créé.

Le Conseil Municipal a décidé de créer un poste d'accompagnement à l'emploi de deux ans, à raison de 35 h par semaine. A compter du 1^{er} septembre 2009, Virginie MENECHIER a été embauchée au service de l'école ; son cursus correspondant au profil de poste exigé par l'Etat pour être subventionné à 90%.

CENTRE DE GESTION DU FINISTERE

La charge administrative devenant importante, le conseil municipal a décidé de passer une Convention cadre avec le Centre de Gestion du Finistère « Missions optionnelles CDG 29 » à compter du 1^{er} janvier 2009.

Ces prestations sont les suivantes :

- Conseil en organisation, Conseil en management, Conseil en recrutement
- Service missions temporaires, Archivage
- Paye, Assurance chômage
- Contrat groupe d'assurance statutaire, Médecine professionnelle et préventive
- Inspection hygiène et sécurité

AMENAGEMENT DE L'ANCIEN LOCAL DE LA POSTE

Le bâtiment a été réaménagé afin que la commune puisse le mettre à la disposition des associations.

VENTE DE L'ANCIENNE BOUCHERIE

La commune met en vente l'ancienne boucherie au prix de 110 000€. Cette vente de bâtiment doit inclure la condition d'usage commercial au rez-de-chaussée.

AGENCE POSTALE

Un bureau accueillant et fonctionnel a été aménagé dans la mairie. Catherine MEVEL assure les opérations postales et financières à raison de 15 heures hebdomadaires du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 (agence postale fermée le mercredi). Cette convention signée entre la poste et la commune a permis d'assurer un service public aux habitants d'Argol.

La Mairie a fait réaliser des enveloppes pré-timbrées (8,60€ les 10). Elles sont disponibles au guichet de la banque Postale.



ARMOIRIE ARGOL



Sur de nombreux sites Internet on peut trouver les armoiries ci-dessus concernant la commune d'Argol. Des recherches ont été menées aux archives départementales de Quimper. L'armoire a bien été dessinée par Monsieur Louis LE GUENNEC en 1934, mais n'a jamais été officialisée, car il n'y a pas de délibération validant ce projet. Par délibération en date du 20 juin 2009, la commune a souhaité reprendre cette armoirie en la réactualisant au niveau graphique tout en gardant l'originalité du visuel (forme, dessin, traits, couleurs) un dossier a été transmis à la Commission Nationale d'Héraldique le 3 novembre 2009 qui statuera sur le dossier.

DVD

Un DVD sur la Maison des vieux Métiers a été réalisé par la société Animagie Productions.

Ce DVD retrace de nombreux métiers exercés par nos anciens. Le DVD est disponible au prix de 15€ au secrétariat des Vieux Métiers. Les commandes peuvent se faire également par téléphone ☎ 02 98 27 79 30 ou par mail vieux-metiers@wanadoo.fr

MATERIEL

Les coûts de réparations importants et l'ancienneté du tracteur font que le conseil municipal a trouvé plus judicieux de procéder à l'acquisition d'un nouvel engin.

Le conseil municipal a démarché plusieurs prestataires. Le coût de cet achat est de 65 780 € avec une reprise de l'ancien véhicule de 10 780€. Un prêt a été contracté sur 20 ans.

SUBVENTIONS

AAPPMA (Pêche) 31€ - ADAPEI 77€ - AFN 130€ - ADMR 600€ - ALSA Les Doigts Agiles 300€ - Art au Quotidien 300€ - Association Caroline Handicap 50€ - Association Céline et Stéphane 50 € - Association Ecole 2700€ - Association des Maires Finistère 233€ - Association Maires Ruraux du Finistère 95€ - Association des Paralysés de France 31€ - Association VAL VVF 60€ - Ateliers du Bout du Monde 305€ - ATHABASCA (marche et course) 300€ - BZH FREERIDER VTT 300€ - Club des Aînés/Détente et Loisirs 300€ - CNAS (Personnel Communal) 1560€ - Collège Allain 377€ - Collège Sainte Jeanne d'Arc 52€ - Concours National Résistance 46€ - Croix d'Or Alcool Assistance 46€ - Donneurs de Sang 31 € - FALSAB (Jeux Bretons) 25€ - FNATH 51€ - Foyer des Jeunes/Bibliothèque 1600€ - Frères des Hommes 77€ - Jours de fêtes 350€ - Michériou Koz Ar Vro 23 000€ - Musik an Arvorig 30€ - Sculpteurs de Bretagne 153€ - Secours Catholique 61€ - Secours Populaire 61 € - Société Nationale Sauvetage en mer 31€ - Société Communale de Chasse 385€ - SPREV (église) 400€ - Union Sportive de l'Aulne 1620€ -

INFOS

Une brochure « Bien vivre à Argol » a été éditée et distribuée par la Poste. Vous trouverez les coordonnées utiles dans notre commune et la Presqu'île de Crozon. Disponible à l'accueil de la Mairie.



ENVIRONNEMENT

Dans un souci de préserver l'harmonisation de notre paysage, des caches conteneurs seront mis en place par les employés communaux



INFOS EXONERATION DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES

Le conseil municipal a décidé d'exonérer de la taxe foncière les propriétés bâties à concurrence de 50%, pour la part qui lui revient, les logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989 et qui font l'objet par le propriétaire, de dépenses, d'équipement mentionnés à l'article 200 quater du CGI afin de réaliser des économies d'énergie. Les dépenses doivent avoir été payées à compter du 1^{er} janvier 2007. L'exonération pendant 5 ans s'applique à compter de l'année qui suit celle du paiement du montant des dépenses. Dispositions Article 1383-0 B du CGI – Prendre contact avec le Centre des Impôts pour tous renseignements complémentaires ou le site internet www.legifrance.gouv.fr

INFOS ADSL

Zones Blanches ADSL

Sur demande du Conseil Général, une étude de faisabilité technique et financière a été lancée dans certaines communes du Finistère. La commune d'Argol est concernée par ce projet, afin de prolonger la distribution de l'ADSL dans les secteurs les plus éloignés.

Suite à l'appel d'offre, le Conseil Général qui devait prendre une décision en novembre 2009 a reporté celle-ci fin janvier- début février pour des travaux qui devraient commencer courant 2010.

On peut raisonnablement penser que des villages comme Le Neizic/Kerlivit pourraient être desservis.

La Mairie d'Argol vous tiendra informés de l'avancée de ce dossier.

INFOS TNT

Le problème de la fin de l'analogique le 8 juin 2010 a été abordé en réunion de CCAS le 20 juin 2009. Pour que tout le monde puisse accéder à la télévision tout numérique, l'Etat a prévu différents types d'aides avec :

- la mise en place d'un centre d'appels pour vous apporter toutes les informations utiles pour passer au tout numérique
- des aides financières destinées à couvrir tout ou partie des frais engagés par les foyers pour adapter ou changer leur installation
- une assistance technique pour les publics les plus vulnérables aux changements techniques (personnes âgées de plus de 70 ans ou handicapées dont le taux d'incapacité permanente est supérieur à 80% et qui reçoivent uniquement les chaînes analogiques à l'aide d'une antenne râteau extérieure).

Pour toutes informations vous pouvez consulter le site Internet www.francetelenumerique.fr ou contacter ☎ **0 970 818 818**



DECES



- ⊙ Joseph GALLOU – Quillien
- ⊙ Joseph BIRIEN – Kérivin
- ⊙ Thérèse GOURMELEN – Kéric-Braz
- ⊙ Geneviève HASCOET - Kerdary
- ⊙ Pierre SEZNEC – Caméros
- ⊙ Alberto DE CARVALHO – Résidence Pont-Lorbic
- ⊙ Jean-Marie FERZOU – Cité kervilar
- ⊙ Vincent LE GALL - ELLIANT
- ⊙ Denise GUILLOME – Pont-Lorbic
- ⊙ Daniel SOMMIER – Coat-Carrec
- ⊙ Roger DAGORN – Route de Pont Lorbic
- ⊙ Alain BOULIC – Park Kaolenn
- ⊙ Hélène LAGADEC – Ty ar Faoc

MARIAGES



- ⊙ Mathilde MONBORREN & Didier DE VOS – Pont-Lorbic
- ⊙ Sabrina DOCHEZ & Damien LOUC – Route de Kerprigent
- ⊙ Jacqueline ADAM & Robert DEMAY – Place de l'Eglise
- ⊙ Jennifer CHEVY & Wilfrid LE RAY – Park-Kaolenn

NAISSANCES



- ⊙ Eloïse GOALES - Quillien
- ⊙ Nohann PETROVIC-BAUDEL – Le Cosquer
- ⊙ Maria GOURMELON – Le Marros
- ⊙ Charly CAMPANA – Ar Feunteun
- ⊙ Lucas LEGUIS – Route de kerprigent
- ⊙ Alexandre HEBERT – Route de Kernéyet
- ⊙ Lola DUVAL-LEFEBVRE – Rue Roi Gradlon
- ⊙ Louenn PATRIARCHE – Park-Kaolenn
- ⊙ Mathis LOUC - Route de kerprigent
- ⊙ Léane RISSEL – Allée des Noisetiers
- ⊙ Lucile BARNOUIN – Ar Feunteun

Communes	Population Totale
Argol	833
Camaret-sur-Mer	2662
Crozon	7936
Landévennec	358
Lanvéoc	2264
Roscanvel	1028
Telgruc-sur-Mer	2081

(source INSEE : en vigueur au 01-01-2010)

Propriétaires	Adresse	Demandes
GUILLORE Alain	Pen ar Roz	changement étable en salle de jeux
DESTOUESSE Christophe	Park Kaolenn	clôture
FAVIER Catherine	Rte Kernéyet	abri jardin
LE DOARE Denis	Kervoualc'h	ouverture porte, fenêtres, vélux+ salles
VAILLANT Philippe	Park Kaolenn	maison individuelle
CAHET Julien & DEFRENE Sabrina	Park Kaolenn	maison individuelle
RICHARD Wiliam	Park Kaolenn	maison individuelle
MEROUR Philippe	Coat madiou	changement bât. Agricole en habitation
BUNNEY Alan	Le Rhun	ardoises solaires
DUVAL Morgane	Park Kaolenn	maison individuelle
STETSENKO Annick	Quillien	vantail
BRICHLER Audrey	Ar Feunteun	abri jardin
MAXENCE Daniel	Kérivin	réfection toit, pose vélux
PETILLON André & Annie	Kéridreux	maison individuelle
LABASQUE Jacques	Trovéoc	réfection toit, pose vélux
BRABANT Philippe	Park Kaolenn	maison individuelle
PETILLON André & Annie	Kéridreux	hangar
TURBIEZ Pascal	Park Kaolenn	abri jardin
COMMUNE ARGOL	Parc Philippe	lotissement (9 lots)
LE GOFF Gilles	Kerlivit	rénovation penty(2 gîtes)
CANEVET M.Jo	Park Kaolenn	maison individuelle
GUERARD Christophe	Park Kaolenn	maison individuelle
LE GOFF Gilles	Kerlivit	rénovation penty
DUHAMMELLE Sébastien	Park Kaolenn	maison individuelle
JOIN Marcel	Kélérec	coupe en espace boisé classé
Mr BOSSARD & Mme RENOUL	Quillien	rénovation maison, extension
BOULIER Dominique	Quillien	réfection toit, pose vélux
EFFLAM Bertrand	Park Kaolenn	maison individuelle
Indiv. LE BERRE	Roumoulouarn	hangar
DE ROBERTI Guillaume	Kerbrat	clôture et abri bois en appentis
HADDOUCHE Boualem	Park Kaolenn	maison individuelle
HADDOUCHE Maxime	Park Kaolenn	maison individuelle
MEVEL Ronan	Keric Braz	abri jardin
MEVEL Ronan	Keric Braz	véranda
BOULIC Alain	Park Kaolenn	abri jardin
SARRAUD Frédérique	Park Kaolenn	clôture : mur+grillage
SEVEN Ronan	Kenéyet	maison individuelle
BELLECC Thierry	Goarem Vanel	clôture
GAEC KERMORGANT	Treuzelom	suppression silo en fumièrre couverte
PETILLON André & Annie	Kéridreux	piscine couverte
ELY Hervé	Ty ar Hoat	instal. Panneaux photovoltaïques(hangar)